

Pluralité, altérité, marginalité : être francophone en Amérique du Nord

Yves Frenette

Volume 29, Number 1, 2017

Langue, culture et histoire d'une Amérique francophone plurielle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041202ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041202ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Frenette, Y. (2017). Pluralité, altérité, marginalité : être francophone en Amérique du Nord. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 29(1), 185–190. <https://doi.org/10.7202/1041202ar>

Pluralité, altérité, marginalité: être francophone en Amérique du Nord

Yves Frenette
Université de Saint-Boniface

*Il n'y a de repos que pour celui qui cherche
Il n'y a de repos que pour celui qui trouve
Tout est toujours à recommencer*
Raôul Duguay

Bruxelles, Manitoba, au tournant du XXI^e siècle. Lors d'une entrevue, je demande à une femme et à un homme âgé comment ils se définissent. « Nous sommes des Canadiens français d'origine belge », répondent-ils à l'unisson. « Donc vous ne vous considérez pas comme Franco-Manitobains ? » « Ah non, ça ce sont les Canadiens français », répliquent-ils.

J'ai pensé spontanément à ce couple, aujourd'hui décédé, en participant à la journée d'étude dont est issu le présent numéro thématique des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*. En effet, quoi qu'ils n'aient pas employé une seule fois les termes de pluralité, d'altérité ou de marginalité qui en constituent le cœur, les expériences qu'ont partagées avec moi Anna et Simon Foidart en étaient empreints. Ils représentent à merveille le caractère pluriel de l'Amérique francophone : leurs grands-parents n'étaient pas nés en Acadie ou au Québec ; ils avaient vu le jour en Belgique. Arrivés dans la région de la Montagne Pembina à la fin du XIX^e siècle, ils ont défriché des terres et ont bâti une communauté. Une communauté plurielle, puisqu'elle comprenait des Wallons, comme eux, mais aussi des Flamands. Pas loin de Bruxelles, s'établirent à la même époque des Français originaires de diverses régions de l'Hexagone, ainsi que des Canadiens français venus du Québec et des États-Unis. En s'installant dans la Prairie, tous ces pionniers avaient déplacé des Métis de langue française. Amérique francophone plurielle, Manitoba francophone pluriel. Transformés par l'expérience

migratoire, les premiers Belges du Canada donnèrent naissance à des enfants qui ne seraient pas tout à fait belges et dont l'identité serait tributaire du voisinage de l'Autre. Pluralité et, forcément, altérité. Non seulement sous la forme de l'Autre francophone, mais également non francophone, y compris leurs coparoiisiens flamands, avec qui ils étaient le plus souvent à couteaux tirés, entre autres parce que les flamingants se rangeaient dans le camp de la majorité anglophone lors des luttes linguistiques qui secouaient la province. Pluralité, altérité, marginalité.

Puis, pour les membres de la troisième génération, à laquelle appartenait le couple Foidart, les frontières étaient devenues plus floues, comme en faisait montre son ambiguïté identitaire. Simon et Anna étaient des Canadiens français, mais ils se considéraient quand même différents des Canadiens français de souche québécoise, qui étaient les plus nombreux au sein de la francophonie du Manitoba. Dans la petite métropole de Saint-Boniface, c'étaient surtout ces derniers qui étaient en charge des destinées francophones et qui avaient adopté le nom de Franco-Manitobains. Pour les petits-enfants des pionniers belges, l'Autre canadien-français était ainsi devenu le Soi, mais pas complètement, ce qui contrastait avec leur posture face à l'anglophone considéré, lui, comme totalement Autre.

Il ne s'agit que d'un exemple, et la linéarité générationnelle avec laquelle je viens de décrire l'expérience des Belges de la Montagne Pembina est quelque peu simpliste, ne rendant pas compte des multiples nuances que seule une étude approfondie pourrait apporter. Toutefois, le cas de cette famille de Bruxelles n'est pas exceptionnel en ce qui a trait à la pluralité, à l'altérité et à la marginalité des francophones nord-américains, quoique ces phénomènes n'aient pas eu la même intensité dans les différentes aires du continent. Bien sûr, ils ont moins eu cours au Québec, encore que le pouvoir économique et symbolique des « Anglais » se soit fait sentir dans « la belle province » pendant plus de deux siècles. Mais partout ailleurs, ils ont tenu, à des degrés divers, une place centrale dans l'évolution des francophonies : en Acadie, en Nouvelle-Angleterre, en Ontario, dans le *Midwest*, dans l'Ouest canadien et américain. À certains endroits et à certaines époques, comme dans la Louisiane du XIX^e siècle, la pluralité, l'altérité et la marginalité des francophones étaient d'une grande complexité : descendants des premiers colons

français, voyageurs canadiens, Amérindiens assimilés, esclaves et anciens esclaves d'origine africaine et antillaise, déportés acadiens, réfugiés blancs et mulâtres de Saint-Domingue (Haïti), immigrants en provenance de l'Hexagone, gens de couleur libres s'y côtoyaient et formaient une société francophone au sein de laquelle tous interagissaient, dans un contexte d'immigration massive d'Américains, d'Irlandais et d'Allemands. Les identités collectives et individuelles franco-louisianaises étaient ainsi en recomposition continuelle, et la racialisation pesait de tout son poids, comme dans l'Ouest canadien d'ailleurs. En effet, dans cette dernière région, la présence pluriséculaire des Amérindiens et des Métis, longtemps majoritairement francophones, donna une « couleur » particulière aux rapports d'altérité et de marginalité. Toutefois, comme le note Nicole St-Onge dans son commentaire, le concept de « race » pourrait également être exploité avec profit dans les études portant sur d'autres aires francophones.

Ce n'est nul hasard si les deux codirectrices du numéro thématique ont choisi de privilégier les concepts de pluralité et d'altérité pour saisir les dynamiques langagières, historiques et culturelles à l'œuvre dans l'Amérique francophone. Dans le dernier demi-siècle, celle-ci a été profondément transformée par l'arrivée d'immigrants francophones en provenance de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et d'Haïti. Contrairement aux francophones « de souche », ils parlent généralement plusieurs langues et utilisent des variétés de français proches du français métropolitain. Leur mémoire ne s'abreuve pas non plus au même passé que les Acadiens et les Canadiens français. Souvent relégués dans des emplois subalternes, ils doivent lutter contre la discrimination et le racisme, sous toutes ses formes. Leur intégration aux francophonies est devenue un enjeu sociétal majeur et leur présence a forcé les leaders communautaires à revoir leurs façons de faire et à mettre la diversité au centre de leurs préoccupations.

En parallèle, les frontières des minorités francophones sont plus poreuses qu'auparavant, « l'identité bilingue » ou l'hybridité identitaire ayant pris de l'importance, des jeunes issus d'unions exogames s'étant engagés dans les communautés, les écoles d'immersion ayant fait des progrès et des anglophones, qui en sont souvent issus, ayant choisi de vivre en français.

De nombreux spécialistes de l'Amérique francophone sont interpellés par cette nouvelle donne, mais ce sont ceux de la génération montante qui, débarrassés des vieux schèmes explicatifs, se sentent le plus concernés.

Voilà, je crois, pourquoi le pluralisme et l'altérité sont au rendez-vous dans ce numéro thématique. Quant à la notion de marginalité, elle fut conviée plus timidement à la journée d'étude de juin 2016 à l'Université de Saint-Boniface, sans doute parce que les coorganisatrices de l'événement ne partagent pas le pessimisme de certains chercheurs établis face au recul de la volonté de « faire société ». Mais, à leur insu et peut-être à l'insu des autres participants, la notion a pris de l'importance dans les discussions et dans les textes. C'est que la situation de minoritaire s'accompagne presque toujours de marginalité.

La pluralité, l'altérité et la marginalité sont donc présentes dans les cinq articles qui forment l'épine dorsale du numéro. Ainsi, le premier texte, celui de Geneviève Piché, montre éloquemment comment, à partir d'une source commune au début du XVII^e siècle, les religieuses augustines normandes et canadiennes se sont différenciées rapidement sur le plan identitaire, les premières admirant et plaignant tout à la fois leurs consœurs jetées dans une contrée sauvage qui, un siècle plus tard, serait conquise par « messieurs les anglais ». Pour Julie Bergeron-Proulx, qui se penche sur l'hybridité identitaire dans les romans belges et québécois du XIX^e siècle, la marginalité est liée à l'insécurité linguistique face à l'Autre français, jugé supérieur. L'altérité et la marginalité sont aussi partie prenante de l'analyse que fait Stéphanie St-Pierre de deux publications en langue anglaise de la Société historique franco-américaine et de la Société historique de Saint-Boniface. Dans les deux cas, les auteurs veulent légitimer le fait français dans leurs régions respectives en faisant valoir, dans la langue majoritaire, l'apport historique des membres de leur groupe, apôtres du christianisme de la civilisation française. Isabelle C. Monnin, qui signe le quatrième article, déplace le questionnement vers la période contemporaine en s'intéressant aux francophones qui, à partir des années soixante, ont choisi de quitter le Manitoba. Elle s'interroge plus spécifiquement sur les représentations que les Franco-Manitobains restés sur place ont de ces « expatriés » et sur leurs représentations d'eux-mêmes ainsi

que du milieu qu'ils ont laissé. Sont-ils devenus Autres ? Enfin, Marilyne Gauvreau s'attaque de plain-pied à la pluralité et à l'altérité en présentant son projet doctoral sur la construction identitaire des élèves acadiens en contexte d'élargissement des frontières francophones. Elle met de l'avant le concept de la reconnaissance pour répondre aux défis de la francophonie canadienne d'aujourd'hui et de demain.

Par l'entremise de la pluralité, de l'altérité et de la marginalité, les articles et les commentaires qui composent ce numéro thématique posent des questions sur les identités francophones : qui est francophone ? N'est-il francophone que le locuteur du français ? Qu'en est-il du nombre croissant de personnes pour qui être francophone n'est pas lié à l'usage de la langue, mais est plutôt associé à des traditions musicales, culinaires ou autres ? Par exemple les Acadiens qui vivent à l'extérieur des Maritimes et du Québec, et dont on discute de la légitimité avant chaque Congrès mondial acadien ? À l'opposé, est-ce qu'on peut considérer comme francophones des Métis dont les ancêtres étaient certes des locuteurs du français, mais qui nient cet héritage et revendiquent plutôt, haut et fort, une identité autochtone ?

Pas plus que les cinq jeunes chercheurs et les quatre chercheurs établis je n'ai de réponses à ces questions fondamentales. Je sais simplement que, comme en témoignent leurs contributions, il faut faire montre de prudence et d'humilité dans nos analyses, et se méfier de théories susceptibles de muter les acteurs sociaux en automates. Dans le même sens, peu importe notre posture identitaire ou notre positionnement sur l'échiquier sociopolitique, nous devons être à l'écoute de nos sujets et essayer de comprendre les raisons qui les ont amené ou qui les amènent sur des chemins que nous ne prendrions pas. Il ne faut pas non plus donner aux acteurs sociaux des notes pour des devoirs qu'ils n'ont pas voulu faire. Que des membres de l'élite aient conçu une intention vitale pour « leur » peuple, je veux bien. Mais je ne suis plus quand, sans en avoir de preuve, des chercheurs étendent cette intention vitale à un groupe en entier. De la même manière, les recherches menées depuis cinquante ans par des praticiens de disciplines variées et par des universitaires expérimentant l'interdisciplinarité ont fait ressortir l'existence en Amérique francophone de réseaux

persistant dans le temps et dans l'espace, réseaux qui maillent des individus de couches sociales et de lieux divers. Mais de là à affirmer que les francophones du continent ont déjà eu le sentiment d'appartenir à une entité appelée « Amérique française », il y a un pas que je ne peux franchir.

Pluralité, altérité, marginalité...